

Grande nouvelle : il n'y a plus de clandestins en France ! Bravo Macron pour le tour de passe-passe

écrit par Nicolas F | 8 septembre 2017

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/08/jai-le-droit-de-demander-a-relever-du-droit-dasile-mot-de-passe-absolu-pour-les-clandestins/>

Et oui...

Le clandestin est automatiquement un demandeur d'asile, ceci depuis le nouveau programme du ministère de l'intérieur mis en place pour cette rentrée 2017.

Par un tour de passe-passe, les CAO ont disparu pour être remplacés par les « plates-formes » ou autres vocables variés pour désorienter les autochtones qui reçoivent de force ces centres permanents de domiciliation définitives des clandos.

Par un véritable tour de magie administratif ces clandestins ne sont plus « triés », ils sont d'emblée résidents français. D'où la formule magique que vous citez.

Ainsi, il sera annoncé aux crédules « qu'il n'y a plus de clandestins en France », réussite totale, bravo Macron superman.

Oui, mais... cet amateur président comptait mettre en place les vrais centres de tri en Libye, Mali, Niger ? Hélas les pays cités veulent bien prendre les sous tout en prévenant que ça ne marchera pas.

Alors, en attendant une autre solution tout aussi débile, les clandestins profitent de l'actuelle aubaine « j'ai le droit de

demander de relever du droit d'asile ».

Voilà, c'est aussi simple que ça pour devenir français et se faire entretenir à vie.

On a franchi une étape dans l'entubage du français moyen.

Nouvelle conversation dans les dîners en ville: *»mais je te dis qu'il n'y a plus de clandestins en France, ce Macron quand même, il est fort! »*